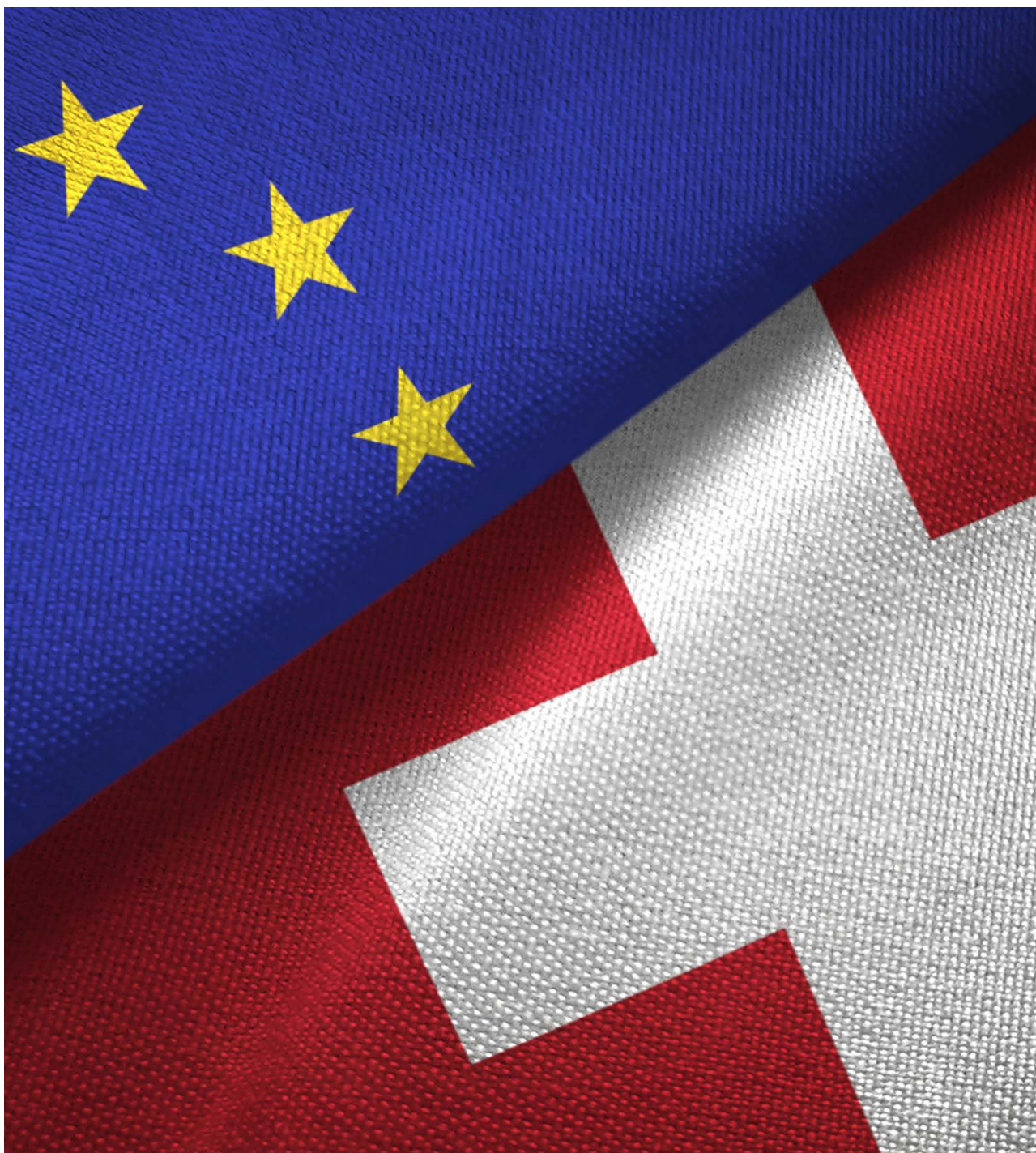


ORAN / GE PRESSEE

L'EEE 30 ANS APRÈS



4-5

Actualités au
Grand Conseil

6

L'EEE
trente ans après

7-11

Assemblée des
délégué-e-s

Agenda

12 janvier 2023

Soirée de lancement de campagne
à la Salle Communale de Plainpalais

Nous vous souhaitons un joyeux Noël
et de très belles fêtes de fin d'année.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet
<https://ge.le-centre.ch/> pour trouver les informations détaillées.

l'équipe de l'OranGE Pressée

Rédacteur en chef
Benoît Cerutti

Editeur Responsable
Vincent Gillet
Secrétaire général du Centre Genève

Graphisme
Arthur Miffon
arthurmiffon.ch/

IMPRESSUM

10 éditions p/an - OranGE Pressée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien
Éditeur et rédacteur: Le Centre • Rue Alcide-Jentzer 9, 1205 Genève
T. 022 328 20 11 • info@lecentre-ge.ch • <https://ge.le-centre.ch> • facebook.com/Lecentregeneve
Molésion Impressions, imprimé en 1400 exemplaires sur papier recyclé avec des encres biovégétales

Edito



EEE : trente ans après

Le 6 décembre 1992, les Suisses renonçaient à rejoindre l'Espace économique européen. Trente ans après, les conséquences continuent à s'en faire sentir. Car le récent échec de l'accord-cadre n'est que le dernier avatar d'un débat européen où les fondamentaux n'ont jamais été clairement posés dans notre pays.

Cette incapacité à débattre sereinement mais surtout à faire vivifier un véritable esprit européen dans notre pays ne s'explique pas uniquement par le talent politique de Christoph Blocher mais avant tout par nos propres faiblesses.

La première est notre esprit de renoncement. Depuis trop longtemps, la culture européenne a déserté les esprits des responsables politiques, et ce jusque dans notre propre parti. Ramenée à une simple question technique, elle a perdu sa sève originelle : la construction d'un idéal d'unité et de solidarité entre des peuples bien décidés à se rassembler pour reconstruire un continent décimé par deux guerres mondiales.

La seconde faiblesse s'inscrit dans une attitude plus pernicieuse et dangereuse encore : le déni de l'histoire. Pendant trente ans, nous avons vécu coupé du tragique de l'histoire, celui où la paix n'est qu'une parenthèse enchantée d'un temps où la guerre et la violence sont la grammaire d'un monde morcelé et dangereux. Ce déni de l'histoire a été à l'œuvre partout, dans la société, les institutions, et malheureusement parfois jusque notre propre parti national. Alors que depuis 1945, la famille démocrate-chrétienne s'est toujours caractérisée par son attachement à la liberté humaine, à l'accompagnement de la modernisation des sociétés et à l'internationalisme européen, il est urgent d'y revenir.

Benoît Cerutti

Le Centre défend les conditions de ainsi que les personnes concernées

Lors de sa session des 3 et 4 novembre, le Grand Conseil a adopté en urgence les deux textes centristes suivants, déposés par les députés Patricia Bidaux et Jean-Luc Forni, pour le premier, ainsi que par le député Bertrand Buchs, pour le deuxième :

Projet de loi modifiant la loi sur les bourses et prêts d'études (LBPE) (C 1 20) (Pour que nos enseignants stagiaires puissent bénéficier de meilleures conditions d'études) (PL 12944)

Comme d'autres partis politiques, l'Association des enseignants en formation dans l'enseignement secondaire (AEFES) nous a rendus attentifs à la fragilisation des conditions de travail concernant depuis maintenant plusieurs années les enseignants stagiaires.

En 2007, avec la fondation de l'Institut Universitaire de Formation des Enseignant-e-s (ci-après : IUFE), une dégradation supplémentaire s'est ajoutée avec la suppression du principe de la formation en emploi et la division de la formation en deux années distinctes :

- en première année, les enseignants en formation avaient la garantie d'avoir un stage en responsabilité, où ils enseignaient seuls aux classes et pour lequel ils étaient rémunérés ;
- en deuxième année, ils avaient soit un stage en accompagnement soit un stage en responsabilité partagée, où ils enseignaient en alternance avec des enseignants déjà en poste et pour lequel ils n'étaient pas rémunérés.

La situation avait donc de quoi inquiéter même si était maintenue la garantie d'avoir au moins un an d'enseignement en responsabilité rémunéré sur les deux ans de formation prévus. Pour rappel, à l'époque des Etudes pédagogiques (1965-1990), la formation se faisait en emploi et



les enseignants en formation étaient même rémunérés pour leur temps d'études. Puis, à l'époque de l'IFMES (1990-2007), le temps d'études a cessé d'être rémunéré, mais la formation se faisait toujours en emploi, ce qui assurait un salaire pendant la formation.

En mars 2020, le DIP a pourtant décidé de lever l'obligation d'effectuer un stage en responsabilité en première année. Concrètement, cela signifie que certains enseignants auront désormais deux années de formation non rémunérées. Cette situation contribue inévitablement à la paupérisation d'une majorité d'enseignants stagiaires, plongés malgré eux dans une précarité silencieuse et pourtant bien réelle ; une précarité d'ailleurs renforcée par le fait que les enseignants stagiaires ne peuvent pas recevoir de bourse d'études en raison de leur premier master, conformément à la loi sur les bourses et prêts d'études (ci-après : LBPE). N'oublions pas que les enseignants stagiaires en formation dans l'enseignement secondaire I et II sont titulaires d'un premier master avant leur entrée à l'IUFE : ce sont bien des étudiants diplômés âgés de 25 à 45 ans qui se retrouvent par conséquent sans revenu

suffisant, voire sans revenu du tout, alors qu'ils doivent s'acquitter de leur loyer, de leur prime d'assurance-maladie et d'autres dépenses obligatoires et que certains d'entre eux ont déjà une famille à charge.

C'est pourquoi ce projet de loi souhaite compléter la LBPE pour y introduire la possibilité d'une aide financière dans le cadre d'études « menant au deuxième master lorsque la profession visée le nécessite, notamment dans l'instruction publique ».

Cette aide financière nouvelle, adoptée par le Parlement par 57 voix contre 21, pourra garantir aux enseignants stagiaires des conditions de formation et de travail adéquates et plus pérennes tout en favorisant la diversification du profil des candidats à l'enseignement secondaire.

En effet, l'absence de revenus et de toute aide financière influencerait à long terme le profil des futurs enseignants du canton, car seules les personnes jeunes résidant encore chez leurs parents pourraient se permettre de telles conditions. Cela risquerait donc de priver nos écoles de tous les autres profils d'enseignants, c'est-

formation des enseignants stagiaires par la fracture numérique

à-dire les personnes qui auraient déjà une première expérience professionnelle dans un autre secteur et se reconverteraient ensuite dans l'enseignement, apportant leur expérience aux élèves du canton.

Souhaite-t-on réellement qu'à l'avenir les nouveaux enseignants sortent tous directement de leurs études universitaires sans autre expérience professionnelle ?

*Patricia Bidaux et Jean-Luc Forni,
députés et auteurs du texte*

Claudio Marques, assistant parlementaire

Proposition de motion : Lutter contre l'illectronisme (M 2818)

Face à la tendance au tout-numérique, à la dématérialisation des services de l'État et à l'obligation induite de posséder au moins un appareil permettant de procéder à des démarches parfois essentielles par voie électronique, le présent texte invite le Conseil d'État :

- à veiller à ce que [...] toutes les démarches administratives puissent se faire aussi bien d'un point de vue électronique que d'un point de vue papier ;
- à fournir une aide en présentiel pour pouvoir procéder à une démarche administrative ;
- à aider toute personne qui en aurait besoin à acquérir les compétences nécessaires pour l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (ci-après : TIC).

La vie quotidienne dans notre société nécessite d'utiliser de manière de plus en plus intense les technologies numériques. La dématérialisation des services et l'automatisation des tâches sont une tendance lourde qui mettent particulièrement en difficulté les personnes âgées, davantage menacées dans ce cas d'exclusion.

La crise de la COVID a mis en lumière des cas de ce qu'on appelle désormais l'illectronisme (néologisme signifiant « illettrisme électronique », parfois qualifié de « fracture » ou « fossé numérique »), un phénomène qui touche une part plus importante qu'on ne le pense de toutes les catégories d'âge de la population. On peut inclure dans cette catégorie celles et ceux qui maîtrisent très mal les informations véhiculées sur internet, notamment en ce qui concerne leur vérification et l'esprit critique face aux discours en ligne. Cet illectronisme peut donc représenter un véritable handicap social et professionnel alors que les prévisions font état d'un emploi sur deux profondément transformé dans les années à venir par les usages numériques.

En Suisse, on estime qu' 1,5 millions de personnes entre 16 et 65 ans ne possèdent que peu ou pas du tout de compétences en matière de TIC, soit une personne dix ; 300'000 personnes seraient concernées en Suisse romande. Des études menées en France notamment constatent que ce sont les plus de 75 ans, les personnes peu ou pas diplômées ou encore les ménages les plus modestes qui sont principalement touchés.

Par ailleurs, le mythe des « digital natives » a laissé croire que les jeunes étaient naturellement plus doués avec les outils numériques que les autres générations. Mais on confond souvent usage et maîtrise des outils numériques. Or, l'un ne va pas forcément avec l'autre. Paradoxalement, certains jeunes, pourtant nés avec ces nouvelles technologies et très à l'aise avec les réseaux sociaux ou certaines applications spécifiques, se trouvent parfois désemparés dès lors que l'utilisation devient moins ludique.

La « fracture numérique », avec ses inégalités dans l'utilisation des TIC et son impact sur la vie quotidienne et le travail, constitue ainsi une urgence politique de grande ampleur devant permettre à

chacune et chacun de réaliser ce que l'on pourrait nommer la « vie connectée », soit la capacité à utiliser ces technologies avec une relative aisance, mais aussi à en appréhender les enjeux pour soi, ses proches et la société.

C'est pourquoi la présente motion, adoptée par le Parlement par 75 voix contre 3, propose au gouvernement genevois de faire sa part, soit de renforcer l'acquisition des TIC et de mettre au centre de nos préoccupations celles et ceux qui n'ont pas accès aux moyens électroniques, en leur permettant d'autres voies d'accès aux services de l'État (aide physique ou formulaire papier) qui les préserve de toute exclusion sociale.

Bertrand Buchs, député et auteur du texte
Claudio Marques, assistant parlementaire

EEE : trente ans après, sortir à nouveau de l'impasse !

Le 6 décembre 1992, au terme d'une campagne qui aura marqué les esprits dans l'histoire politique contemporaine de notre pays, le peuple suisse refusait de justesse d'adhérer à l'Espace économique européen (EEE).

Cette solution institutionnelle offrait alors une alternative à l'adhésion en permettant à notre pays de s'arrimer au marché unique de l'Union européenne. Elle lui permettait de s'intégrer à la grande œuvre d'après-guerre qui a consisté à imposer le marché comme principe organisateur de la coopération européenne, et dont un retour sur les fondations historiques permet d'éclairer le caractère picrocholin de nos débats helvétiques depuis plus de trente ans sur nos rapports avec l'Union européenne.

Depuis 1950, les fondations de l'actuel plus grand marché intégré du monde sont posées dans le plan du démocrate-chrétien Robert Schuman : l'ambition de réaliser un marché intégré - à l'époque à partir du charbon et de l'acier- supervisé par une autorité supranationale, combinant libre-circulation des marchandises, mouvements de travailleurs, régulation par la surveillance du comportement des entreprises, clauses de sauvegarde en cas de déséquilibre marqué et clauses sociales ponctuelles.

Ainsi, trente ans après notre refus d'adhérer à l'Espace économique européen et presque deux ans après l'abandon de l'accord-cadre avec l'UE qui devait pérenniser les accords bilatéraux, nous semblons ainsi rejouer éternellement la même chorégraphie à nos partenaires européens : des demandes d'exception à des principes fondateurs déterminés à la naissance de l'Union, rendant notre position non seulement inaudible mais surtout de moins en moins crédible.



Cette situation n'est non seulement plus tenable mais surtout anachronique face aux défis du moment. Depuis le 6 décembre 1992, le monde a beaucoup changé. Et en pire.

L'engouement suscité par la chute du mur de Berlin semble bien loin, lui qui reposait sur une vision de l'histoire mondiale inexorablement tournée vers la démocratie, le libre-échange et la paix. Or, trente ans après, nous sommes plongés dans un monde de crises, de regains de tensions et de guerre jusque sur le sol de notre propre continent.

Du flanc est aux rivages sud de la Méditerranée, l'Europe est confrontée à de multiples défis qui cimentent son unité et pour longtemps encore. Face à une politique américaine qui envisage son basculement stratégique vers l'Asie au détriment de l'Europe et des puissances ouvertement bellicistes comme la Russie et hostiles comme la Chine, les Européens n'ont d'autres choix que de demeurer unis pour s'affirmer et peser.

Dans ce contexte, notre pays doit maintenant effectuer un choix clair en établissant des relations stables et solides avec l'Union européenne. Toute autre politique serait contraire à l'intérêt national.

Il convient ainsi de ne plus procrastiner et de s'engager vers des solutions largement connues, dont on peine à comprendre comment le Conseil fédéral peut s'y enliser. Il nous faut fonder une architecture institutionnelle solide avec notre premier partenaire économique pour pouvoir enfin s'attaquer aux vrais problèmes structurants, comme la sécurisation de notre approvisionnement énergétique à l'échelle européenne ou le rôle de notre pays dans la définition d'une politique de sécurité sur le continent.

Les Suisses sont aujourd'hui fatigués de nos hésitations permanentes. Partout dans le pays, la société civile se réveille et s'inquiète. Elle vit au quotidien l'Europe que ce soit dans les entreprises, la recherche ou le tissu associatif, culturel et sportif si riche de notre pays. Elle partage la communauté de valeurs qui nous lie aux Européens et surtout, la puissance de l'indéfectible lien d'une histoire partagée à l'échelle continentale. Elle attend que nous soyons enfin à la hauteur des défis du moment et trouvions une place solidement arrimée à l'espace européen.

Vincent Maître,
Conseiller national (Le Centre/GE)

Un parti en ordre de bataille

Nous voilà en campagne ! Notre démocratie est une chance extraordinaire, la situation politique dans le monde nous rappelle à chaque instant le bonheur de vivre dans notre pays. Nous connaissons tous l'actualité des exactions dans le monde et leurs effets sur les populations les plus pauvres qui doivent faire face à des institutions défailantes dans trop de pays, c'est pourquoi, nous devons nous montrer dignes de nos institutions ici à Genève et en Suisse.

Dans ces élections, ce sont nos valeurs qui sont en jeu, comme la liberté, la solidarité et la responsabilité.

Dans notre cité, nous regrettons amèrement que les réformes nécessaires à la gestion de l'État ne répondent plus aux enjeux d'une prospérité pour tous. Nous n'arrivons plus à répondre aux critères d'efficacité de nos ressources, la formation est en panne, nous ne construisons pas des logements pour tous et la pression fiscale reste très importante en comparaison internationale. L'économie de notre canton est forte, malheureusement les conditions cadres ne sont plus aux rendez-vous et déséquilibrent toujours plus le filet social.

Après le passage de la crise Covid, et de l'élection complémentaire au Conseil d'État nous avons l'impression d'avoir perdu une législature dans les réponses qu'attendait notre population. Au Grand Conseil, les enjeux d'une société en constante évolution, demandent un engagement important, nous bousculent et influencent fortement les travaux dans des commissions où nous restons pourtant une véritable force de proposition.

Durant ces cinq dernières années, nous n'avons pas eu à rougir de la politique de notre Conseiller d'État Serge Dal Busco. Les investissements et les réalisations d'infrastructures nous permettront d'accompagner la transition écologique et



sociale. Nous avons également permis de nombreux compromis politiques et restons un parti charnière pour la stabilité de nos institutions.

Le Centre est incontournable pour Genève. Oui, nous avons un bilan, nous pouvons partir sereins dans cette campagne et marquer nos différences dans un contexte où les Genevoises et Genevois vont manquer de points de repères.

Nous convaincrions avec des solutions fortes, des gens talentueux, des convictions et de l'ambition pour notre Genève.

L'organisation d'une campagne est une affaire d'équipe, je ne suis que le porte-parole d'un collectif que je souhaite remercier pour son travail préparatoire et qui nous permet de vous présenter une magnifique liste de presque 70 personnes adossée à une véritable stratégie de campagne.

A cet effet, je souhaite remercier notre secrétaire général Vincent Gillet, l'homme par qui tout passe, de la liaison avec nos instances des sections et aux élus, à Alexandra Rys qui s'est préoccupée de la communication et à la pré campagne de printemps et d'automne, à Julie Uldry et son équipe programmatique, à Alain Miserez

nouveau président de la Ville de Genève, à Yves Magnin qui a compris les enjeux de sa ville de Vernier, et aux personnes qui ont accepté de diriger nos campagnes décentralisées que sont Guy Girod et Philippe Calame.

Avec cette équipe nous avons défini une stratégie de campagne qui s'appuie sur les axes suivants :

- Rappeler le terreau naturel de notre parti, aujourd'hui Le Centre avec des candidats qui sont des élus locaux de proximité qui ont une identité forte sur nos thèmes de prédilection, ils sont 22 élus communaux. Ce sont : pour la ville 27 candidat – rive droite 15 – Arve-Lac 6 et Genève Sud 15.
- Une liste ouverte conduite par nos candidats au Conseil d'État, notre président et sept députés sortants et deux députés suppléants. Quatre sièges sont ainsi libres sur un total de 12. Nous pouvons revendiquer raisonnablement deux à trois sièges supplémentaires car nous sommes le seul parti stable et rassurant pour l'équilibre du parlement.
- Le renouvellement de notre personnel politique avec l'arrivée de jeunes de moins de 35 ans, un véritable rajeunissement qui s'inscrit dans la mouvance nationale et une parité de 40% de femmes ! Des compétences et des expériences de vies plurielles qui montrent une grande maturité à rassembler et faire voter Le Centre, des personnalités qui font envie car animées par le bien public avec une grande compréhension d'écoute pour apporter des solutions concrètes.
- Une campagne décentralisée proche des électeurs, des candidats capables d'aller sur le terrain.

En clair, le parti est en ordre de bataille.
Que vive Le Centre !

Olivier Cerutti,
Président de la commission électorale

Liste des candidat-e-s

Bardonnex

Théo Cancela Etudiant

Bellevue

Alexandre Biondo Etudiant

Alessandra Costa Avocate stagiaire

Bernex

François Erard Directeur d'AgriGenève

Carouge

Nelson Mota Travailleur social

Chêne-Bougeries

Delphine Bachmann Infirmière, membre de la direction de Hirslanden, Députée

Chêne-Bourg

Isabella Brühlmann-Stucki Retraitee de la fonction publique

Catherine Moroni Chêne-Bourg
Cheffe commerciale et placements

Collex-Bossy

Damien Gisler Horloger

Collonge-Bellerive

Alexandra Rys Conseillère en communication

Anthony Giannasi Infirmier cardio-technicien, Conseiller Municipal

Confignon

Floriane Schmidt Maarsen
Enseignante, Conseillère Municipale

Genthod

Julie Udry Doctorante en droit civil de l'UNIGE, Conseillère Municipale

Grand-Saconnex

Alessia Cavalieri Etudiante, Conseillère Municipale

Guy Girod Conseiller en intermédiation financière

Hermance

Thierry Vidonne Patron-carrossier

Laconnex

Thierry Arn Inspecteur de police judiciaire, Conseiller Administratif (adjoint)

Lancy

Simon Antich Responsable finances et administration, Conseiller Municipal

Tiago Larcher Monteiro
Conseiller en assurances

Maylis Lorenzini, Etudiante

Manel Meddeb Avocate stagiaire

Robert Völki Cadre aux SIG

Meinier

Thibaud Cottin Conseiller juridique

Meyrin

Cosima Deluermoz Déléguée au sport international, Conseillère Municipale

Marc Helfenstein Chargé de placements financiers, Conseiller Municipal suppléant

Ardonat Lokaj Gérant technique dans l'immobilier

Onex

Anne Kleiner Chargée de communication et cheffe d'entreprise, Conseillère Administrative

Plan-Les-Ouates

Jacques Blondin Ancien directeur de l'Union Maraîchère, Député, Président du Parti

Xavier Magnin Enseignant, Député, Conseiller Administratif

Vincent Gillet Secrétaire Général Le Centre, Conseiller Municipal

au Grand Conseil

Philippe Rochetin Physiothérapeute, Conseiller Municipal

Pregny-Chambésy

Philippe Pasche Coordinateur informatique, Conseiller Administratif

Thônex

Pélagie N'guessan Assistante de chef de service aux HUG

Troinex

Patricia Bidaux Infirmière et paysanne, Députée

Vernier

Anabela Fraga Cheffe d'entreprise, Conseillère Municipale

Yves Magnin Avocat, Conseiller Municipal

Christina Meissner Biologiste, Députée

Malavika Rajalingam Business Risk Manager chez Crédit Suisse

Versoix

Djamel Bourbala Artisan pyrograveur, Conseiller Municipal

Elea Schmied Coach de vie, Conseillère Municipale

Veyrier

Marco Bettoni Cardiologue

Souheil Sayegh Médecin du sport, Député

Ville de Genève

Hossam Abou Zeid Chef d'entreprise

Laetitia Ammon Chansel Sage- femme

Fabienne Aubry-Conne Infirmière à domicile, Conseillère Municipale

Anne Carron Politologue, Conseillère Municipale

Alia Chaker Mangeat Avocate, Conseillère Municipale, Députée suppléante

Mehdi Chraïbi Avocat stagiaire

Fabien Crelrier Enseignant dans le secondaire 2

Alain De Kalbermatten Entrepreneur, Conseiller Municipal

Sebastien Desfayes Avocat, Député, chef de groupe au Grand Conseil

Roger Gaberell Conseiller en communication et en coopération

Laura Galati Taxatrice fiscale à l'AFC

Jean-Marc Guinchard Consultant, Député

Jean-Charles Lathion Retraité du DIP, ancien directeur de l'OFPC, Député suppléant

Philippe Meyer de Stadelhofen Spécialiste en crédits commerciaux et immobiliers

Alain Miserez Avocat, Conseiller Municipal

Sonia Molteni Assistante en soins et en accompagnant en EMS

Christophe Nardo Responsable en communication

Christian Pauletto Professeur associé à l'IUG

Vincent Perret Mercaticien

Fanny Roulet Avocate

Yacine Rezki Avocat

Gaetan Van Campenhoudt Avocat

Nicolas Vernaz Entrepreneur et consultant

Luc Zimmermann Avocat, Conseiller Municipal

Le Centre propose une alliance de centre droit pour Genève

Le Centre Genève a tenu hier soir une assemblée des délégués afin de se prononcer sur la question des alliances pour les élections cantonales 2023 et de prendre position sur les objets des votations du 12 mars.

Après des mois de dialogue avec plusieurs partis, Le Centre a décidé de trancher hier soir la question des alliances pour l'élection au Grand Conseil et pour le premier tour de l'élection au Conseil d'État. Les délégués ont ainsi accepté par 63 Oui et 3 abstentions la proposition de la présidence : une alliance à trois avec le PLR et les Vert'libéraux, ou partir seul en cas de refus de l'un ou l'autre des partis.

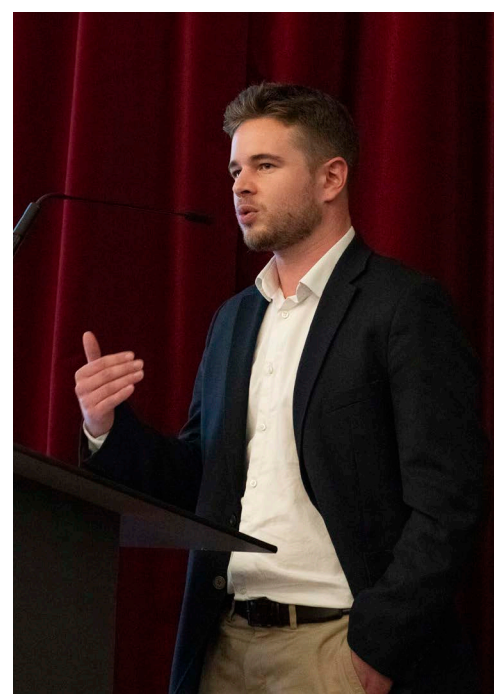
En effet, nous sommes convaincus qu'un centre droit fort est le mieux à même de répondre aux besoins de notre canton, et aussi de conquérir une majorité au Grand Conseil et au Conseil d'État. Le Centre prend ainsi ses responsabilités en proposant une alliance cohérente

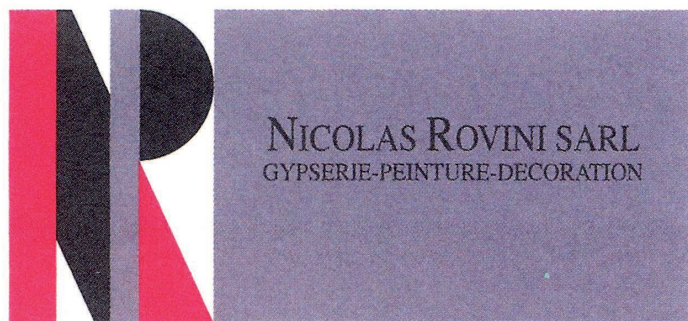
en termes de ligne politique. L'Entente historique a fait ses preuves durant des décennies, en assurant un équilibre entre responsabilité économique et responsabilité sociale. Aujourd'hui, pour retrouver cet équilibre, nous considérons que les forces politiques constructives du canton doivent s'unir. Le Centre a consulté sa base qui a donné un signal très clair, et propose aux deux autres partis d'en faire de même. Nous avons de bonnes raisons de penser que nos électeurs sont proches et souhaitent une entente renouvelée et tournée vers le futur, au-delà des calculs d'appareil.

La fin de l'assemblée a été consacrée aux prises de position sur les deux objets cantonaux des votations du 12 mars. Les délégués ont refusé par 62 Non et 3 abstentions l'initiative 179 «Contre le virus des inégalités... Résistons ! Supprimons les privilèges fiscaux des gros actionnaires». Cette initiative qui vise à maximiser la double imposition économique impactera principalement

les PME. La question des inégalités a été abordée au cours de la discussion. L'engagement du parti en faveur d'une juste redistribution des richesses a été rappelé, mais cette initiative purement idéologique menace l'équilibre fiscal et par conséquent le tissu économique du canton. La loi concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil d'État (LTRCE) a quant à elle été acceptée par 55 Oui et 5 abstentions.

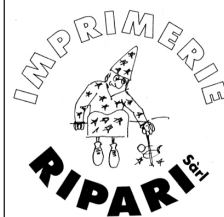






NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32,54 - rovinci@bluewin.ch



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch



Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sàrl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié Charte Qualité
AGED
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



LOCATELLI
MAX ET SERGE LOCATELLI
ELECTRICITÉ - DEPUIS 1962

Rue de Genève 3
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 33 55

www.locatelli-electricite.ch

Installations électriques
courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner
Domotique - Câblage informatique



Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24 et
révision de citernes.



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine

Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Soutenez Le Centre

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus ?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.
Vous contribuerez ainsi à aider Le Centre à porter ses
idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais
aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement !